

UN1TÉ



RDV MINISTRE



ISSPATS : ENCORE UN PETIT EFFORT !

Mardi 26 novembre, UN1TÉ a réaffirmé à M. le Ministre sa volonté de soutenir le passage au dernier palier (200 € brut) dès juillet 2025, afin de compenser la perte subie par l'entrée en vigueur tardive du décret de l'ISSPATS.

160€ → 200€

les
UN1TÉ : toujours proactif pour les PATS